

**Analyse de la pratique professionnelle des
psychomotriciens 2019**

CONTEXTE SPECIFIQUE

A. PRESENTATION DU CENTRE HOSPITALIER SAINTE-ANNE

Site du CHSA : <http://www.ch-sainte-anne.fr>

DESCRIPTION DU PROJET

A. OBJECTIF GLOBAL

- Approfondir l'élaboration clinique par une analyse collective des situations.

B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mieux saisir les modalités particulières des échanges archaïques des prises en charges corporelles
- Prendre le recul nécessaire à redynamiser le suivi au long cours des patients
- Améliorer l'inscription dans le travail institutionnel à travers les transmissions orales et écrites sur la pratique psychomotricienne dans une équipe pluridisciplinaire

C. CONTENU DE LA FORMATION

- Exposition, description d'un cas précis, d'un thème ou d'une situation,
- Analyse de situations
- Eclairages théoriques ou méthodologiques éventuels issus de plusieurs champs.

D. PUBLIC

L'équipe des psychomotriciens (groupe de 10 à 12 personnes)

E. METHODES PEDAGOGIQUES

La pédagogie active sera privilégiée avec l'alternance d'analyses de situation professionnelles et d'exposés.

Les outils pédagogiques employés devront être développés précisément par l'organisme dans son offre.

F. DUREE

10 séances de deux heures, une fois par mois hors vacances scolaires à compter du mois d'avril 2019.

La formation se déroulera dans une salle de formation du GHU, possiblement Porte de Montreuil.

G. EVALUATION

Evaluation à chaud : réalisée systématiquement le dernier jour de la formation en fin de session

Evaluation à froid : réalisée par le service de la formation continue sur certaines formations définies comme axes prioritaires.

H. CONFIDENTIALITE

Le prestataire retenu s'engage à respecter la confidentialité concernant toute information recueillie au cours du travail.

CONDITIONS

A. CONDITIONS FINANCIERES

Le prix proposé comprendra :

- les frais pédagogiques
- la documentation délivrée aux stagiaires
- les frais liés au déplacement du (des) formateur(s) (si justifiés).

A l'issue de cette consultation, une convention de formation sera conclue par session de formation entre l'organisme retenu et le centre hospitalier Sainte Anne.

B. CONDITIONS FINANCIERES

Contenu de la réponse

- description précise du programme proposé,
- description de la méthode envisagée,
- transmission des supports pédagogiques utilisés pendant la formation,
- communication du matériel pédagogique nécessaire au bon déroulement de la formation (magnétoscope, spécificité de la salle...),
- documentation remise au stagiaire à l'issue de la formation,
- plan prévisionnel d'action,
- engagement sur les délais d'exécution ;
- présentation du (des) formateur(s) (CV joint),
- présentation de l'organisme,
- expérience de l'organisme dans le domaine considéré,
- numéro d'existence en tant qu'organisme formateur à préciser ainsi que le numéro de programme ANDPC.

Conditions d'envoi ou de remise des offres

Le pli contenant l'offre sera envoyé par courriel aux adresses suivantes :
m.lemoal@ch-sainte-anne.fr ou e.cottin-loubaresse@ch-sainte-anne.fr

Délai de la réponse : SEMAINE 50.

Date limite de réception des offres est fixée au : **14 DECEMBRE 2018 ;**

Les dossiers parvenus ou remis après la date limite de dépôt ainsi que ceux qui n'auront pas respecté les conditions de réception ci-dessus mentionnées ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

C. COMMUNICATION DES RESULTATS

Signification du choix :

Si votre proposition retient notre attention, vous serez informés par téléphone ou télécopie.

Contacts et renseignements complémentaires :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire relatif à la présente offre, il conviendra de formuler une demande par mail à la formation continue

E-mail : m.lemoal@ch-sainte-anne.fr ou E.COTTIN-LOUBARESSE@ch-sainte-anne.fr